RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

aract
agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail Normandie

AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DE VOTRE CSE - 2025

UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT POUR LES ENTREPRISES NORMANDES

Le Comité social et économique (CSE) joue un rôle majeur dans les entreprises, particulièrement en matière de santé et sécurité au travail et de condition de travail. Mais **comment faire en sorte que cette instance soit un véritable outil au service de l'entreprise et de ses salariés**, dans le cadre d'un dialogue social de qualité ?

Vous souhaitez améliorer le fonctionnement de votre CSE ? L'Aract Normandie vous propose de participer **gratuitement** à un accompagnement pour **soutenir et développer un dialogue social de qualité dans votre entreprise** et **placer les conditions de travail et l'organisation du travail au cœur des échanges du CSE.**

Cet accompagnement est animé par l'Aract Normandie et financé par la DREETS Normandie

OBJECTIFS ET PERSPECTIVES DE L'ACCOMPAGNEMENT

Les objectifs de cet accompagnement sont :

> D'**outiller la mise en place et le fonctionnement de votre CSE.**

> De **vous donner des clés de lecture pour comprendre le contexte, les enjeux et la capacité à se parler** d'un projet commun.

> De **mettre les conditions de travail et l'organisation du travail au centre des discussions** de votre CSE.

> De **vous sensibiliser au fonctionnement du système relationnel** pour aider les acteurs à partager leurs représentations, leurs points de vue, leurs préoccupations à l'égard du travail.

ACCOMPAGNEMENT DÉDIÉ AUX ENTREPRISES ORNAISES (DÉPARTEMENT 61)

Vous avez ou travaillez dans une TPE ou PME industrielle comptant entre 11 et 99 salariés implantées dans l'Orne ? Vous souhaitez améliorer le fonctionnement du CSE ? Contactez l'Aract Normandie.

Votre entreprise compte plus de 99 salariés ? Ou l'entreprise est implantée dans un autre département normand ? Et l'accompagnement CSE vous intéresse : contactez l'Aract.

LA DÉMARCHE

LES PARTICIPANTS

Présence indispensable de :

> **la direction**

> **des représentants du personnel**

LES PRÉ-REQUIS

> **Engagement de la direction et des élus du personnel**

> **Démarche paritaire et participative** (la démarche associe la direction, les représentants du personnel et les salariés)

> **Partage** par les acteurs **des enjeux, des objets de travail et du périmètre** de l'action

> **Entretien préalable** avec l'Aract avant validation de la participation de la structure.

DURÉE & MODALITÉS DE L'ACCOMPAGENMENT

> **3 jours d'accompagnement collectif** organisés **dans les locaux de l'Aract Normandie**, à Caen.

> **2 à 3 rendez-vous de suivi individuels** organisés **à distance.**

PROGRAMME & DÉROULÉ

JOURNEE COLLECTIVE 1

- Connaître les missions du CSE
- Échanger autour des représentations
- Repérer les différents registres du dialogue social dans l'entreprise
- Réaliser un diagnostic du fonctionnement du CSE

JOURNÉE COLLECTIVE 2

- Avoir des repères sur la mise en place d'un espace de discussion
- Comprendre ce que revêt le dialogue social de qualité
- Partager l'état des lieux pour identifier des enjeux communs
- Identifier des pistes d'amélioration du fonctionnement du CSE

JOURNÉE COLLECTIVE 3

- Faire du CSE une instance participante à l'amélioration des conditions de travail
- Choisir des priorités
- Déterminer des leviers et des actions à mettre en place
- Se projeter sur la mise en œuvre, le suivi et la continuité

CONTACTS

Pour en savoir plus, contactez l'Aract Normandie :

contact-aract-normandie@anact.fr

Une question ? Contactez l'équipe dédiée :

Elsa MOURET
e.mouret@anact.fr
07 71 58 55 39